

## Royans-Vercors : une attractivité touristique et résidentielle

*Le territoire du Royans-Vercors poursuit sa croissance démographique initiée au début des années soixante. Les nouvelles populations sont souvent des familles avec enfants.*

*La cohabitation de ces nouveaux arrivants relativement aisés avec une population vieillissante engendre des besoins nouveaux d'équipements et de services à la population. Le nord du Royans-Vercors devient de plus en plus résidentiel, les arrivants occupant le plus souvent un emploi en dehors du territoire. Ceci induit une forte progression des déplacements quotidiens, surtout à destination de Grenoble. L'économie repose principalement sur les services à la population et sur le tourisme.*

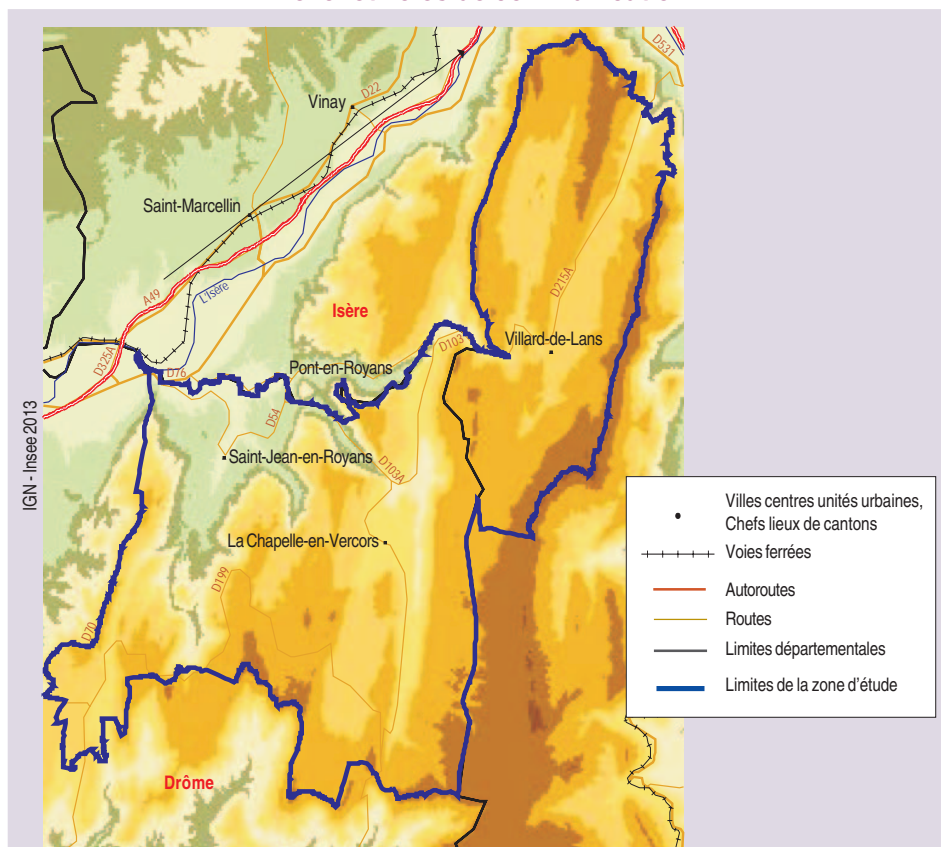
Christophe Privas  
Axel Gilbert

Le Royans-Vercors est un territoire rural et montagneux situé dans les départements de l'Isère et de la Drôme. Il couvre le nord du Parc Régional du Vercors. Peu peuplé, il est composé de 25 communes dont 22 sont rurales. Toutes appartiennent à l'une des trois communautés de communes, Massif du Vercors, Pays de Royans et Vercors. Villard-de-Lans, au cœur du massif, est la commune la plus importante, avec 4 000 habitants. Elle rayonne sur un bassin de vie regroupant la moitié de la population du territoire. Celui-ci s'organise également autour de Saint-Jean-en-Royans, située dans la plaine de l'Isère. Ces deux communes rassemblent un tiers des habitants du Royans-Vercors.

La forêt occupe une grande partie de l'espace. La densité de population est particulièrement faible, 29 hab./km<sup>2</sup> contre 48 hab./km<sup>2</sup> pour la zone de

<sup>1</sup> Le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Cinq territoires de référence sont définis : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Le Royans-Vercors est comparé au territoire composé de "stations de montagne". Cette zone de référence est constituée des communes du Chablais, du Mont-Blanc, de la Tarentaise-Vanoise, des Alpes Sud Isère, de la Maurienne et du Royans-Vercors.

### Relief et voies de communication



**Une croissance démographique soutenue, due principalement au solde migratoire**

**Carte d'identité du territoire**

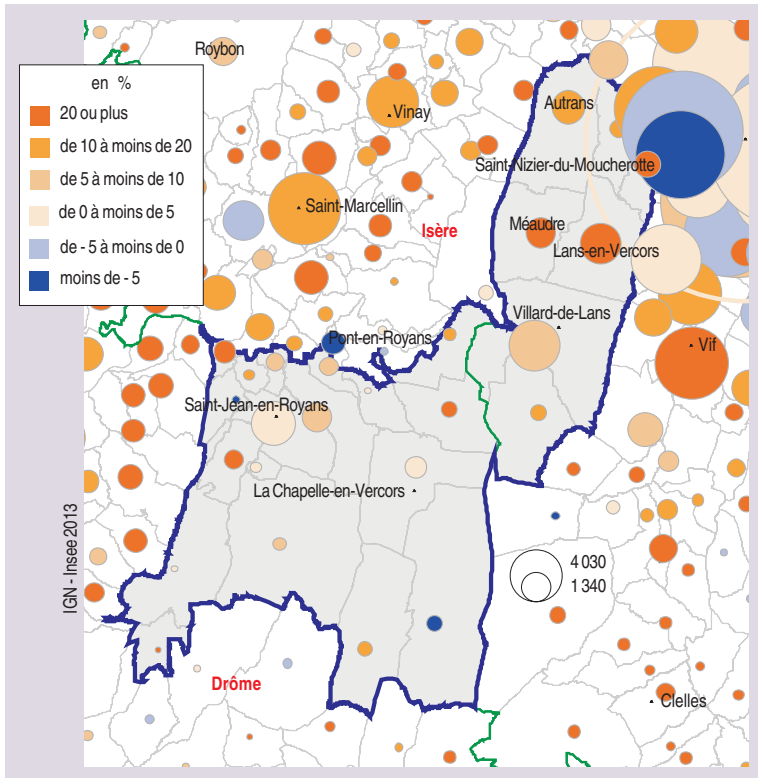
	Royans-Vercors		Référence		Région
	1999	2010	1999	2010	2010
Population	18 563	21 030	335 287	375 122	6 230 691
Poids dans la région (%)	0,3	0,3	5,9	6,0	///
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	25	29	43	48	143
Nombre de communes	25	25	314	314	2 879
dont % en EPCI (*)	76,0	100,0	31,8	79,0	95,9
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	17,6	19,4	54,2	56,4	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	30,7	29,3	30,9	29,3	31,7
Part des 65 ans et plus (%)	15,5	16,7	14,4	16,0	16,2
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	1,99	1,75	2,14	1,83	1,96

(\*) composition des EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2012

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

référence<sup>1</sup> et 143 hab./km<sup>2</sup> pour la région. La présence de plusieurs stations de ski alpin et de ski de fond dans le nord du territoire, ainsi que les nombreuses boucles de randonnée, lui confèrent un caractère touristique durant toute l'année. L'économie du territoire est essentiellement axée autour d'activités à destination des populations locales.

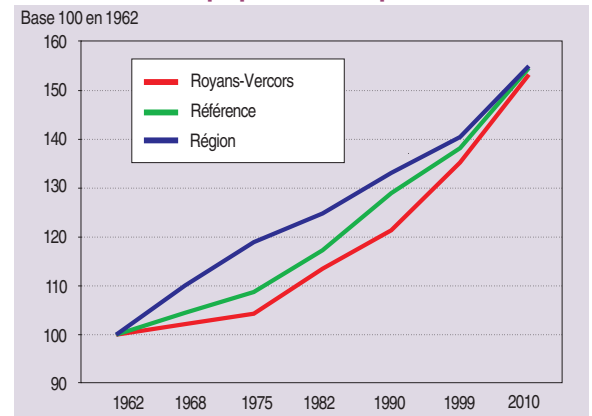
**Nombre d'habitants en 2010 et évolution de la population entre 1999 et 2010**



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

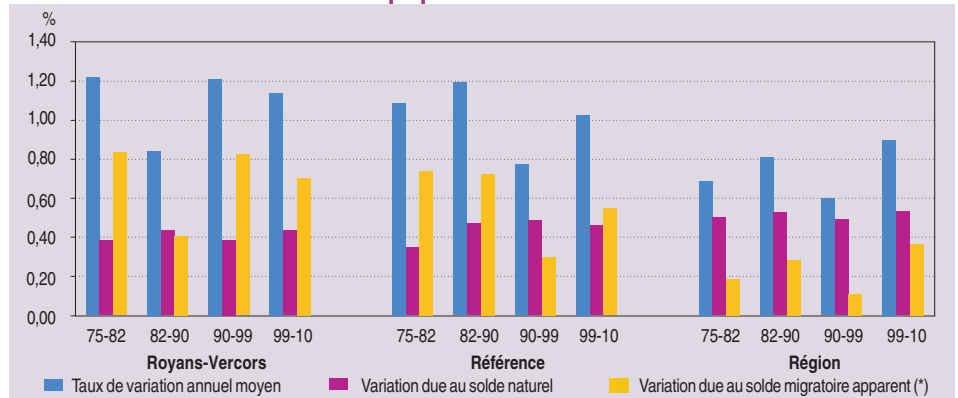
Le Royans-Vercors est, avec le territoire du Pilat, le moins peuplé des espaces faisant l'objet d'un CDDRA (contrat de développement durable de la région Rhône-Alpes). En 2010, le territoire compte 21 000 habitants, soit 2 500 de plus qu'en 1999. Il affiche ainsi une évolution annuelle moyenne de + 1,1 % depuis cette date. Ce rythme est identique à celui de la décennie précédente, et l'inscrit parmi les territoires dynamiques présentant une croissance démographique soutenue. Cette hausse est similaire à celle observée dans la zone de référence (+ 1,0 %) et légèrement plus forte que celle de la région Rhône-Alpes (+ 0,9 %). La croissance démographique n'est pas récente, mais continue depuis les années soixante. En revanche, elle n'est pas uniforme géographiquement. Si la

**Évolution de la population depuis 1962**



Source : Insee, Recensements de la population

**Taux de variation annuel de la population**



(\*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État-civil

## Flux migratoires\* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	613	427	186	+7,0
de 15 à 19 ans	185	331	-146	-10,7
de 20 à 29 ans	714	900	-186	-9,6
de 30 à 39 ans	906	591	315	+12,3
de 40 à 54 ans	726	567	159	+3,4
de 55 à 64 ans	356	232	124	+5,1
65 ans et plus	181	181	0	+0,0
<b>Ensemble</b>	<b>3 681</b>	<b>3 229</b>	<b>452</b>	<b>+2,4</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation principale)

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	12	32	-20	-4,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	150	157	-7	-0,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	354	252	102	+8,4
Professions intermédiaires	701	525	176	+7,0
Employés	630	616	14	+0,5
Ouvriers	386	320	66	+3,5
Retraités	383	310	73	+1,7
Étudiants et élèves	155	400	-245	-18,3
Autres inactifs	222	151	71	+6,3
<b>Ensemble</b>	<b>2 993</b>	<b>2 762</b>	<b>231</b>	<b>+1,4</b>

\* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

### Le nord du territoire profite du desserrement urbain de Grenoble

population baisse pour les communes de Saint-Agnan-en-Vercors et Rochechinard, elle augmente pour celles bénéficiant du desserrement urbain de Grenoble. À l'image de la zone de référence, le territoire tire son dynamisme

### Les caractéristiques des logements

	Royans-Vercors			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
Résidences principales	8 928	48,9	+21,8	43,3	+18,3
Résidences secondaires	8 209	45,0	+5,9	49,1	+14,5
Logements occasionnels	294	1,6	+180,4	2,9	+56,7
Logements vacants	815	4,5	+10,3	4,7	+32,4
<b>Ensemble des logements</b>	<b>18 246</b>	<b>100,0</b>	<b>+14,6</b>	<b>100,0</b>	<b>+17,8</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

### Les caractéristiques des résidences principales

	Royans-Vercors			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2010 en %	Part en %	Évolution 1999/2010 en %
<b>Les résidences principales par type</b>					
Maisons	5 856	65,6	///	53,8	///
Appartements	3 033	34,0	///	45,5	///
Autres	39	0,4	///	0,8	///
<b>Les résidences principales par statut d'occupation</b>					
Propriétaires	5 842	65,4	+35,6	62,9	+29,8
Locataires d'un logement vide non HLM	1 774	19,9	+14,2	18,7	+17,5
Locataires d'un logement vide HLM	743	8,3	+15,6	10,7	+5,2
Locataires d'un logement meublé	194	2,2	-4,4	3,3	-4,1
Logés gratuitement	374	4,2	-40,1	4,5	-31,8
<b>Ensemble des résidences principales</b>	<b>8 928</b>	<b>100,0</b>	<b>+21,8</b>	<b>100,0</b>	<b>+18,3</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

démographique de la conjugaison d'un solde migratoire apparent excédentaire (+ 0,7 % par an) et d'un solde naturel lui aussi positif (+ 0,4 % par an entre 1999 et 2010).

Globalement, entre 2003 et 2008, les échanges migratoires avec le reste de la France sont toujours excédentaires ; 3 680 personnes sont venues s'installer en Royans-Vercors alors que 3 230 l'ont quitté, soit un solde de 450 individus. Ces migrations se font principalement avec le reste de la région Rhône-Alpes. C'est avec le département de l'Isère qu'elles sont les plus nombreuses et les plus excédentaires. À l'inverse, elles sont nettement moins importantes et déficitaires avec la Drôme. L'essentiel des arrivants viennent de l'aire urbaine de Grenoble, mais aussi, dans une moindre mesure, de territoires plus lointains comme Lyon et Paris. Les échanges sont plus faibles et équilibrés avec l'aire urbaine voisine de Romans-sur-Isère et négatifs avec Valence.

Le Royans-Vercors voit arriver toujours plus d'actifs qu'il n'en voit partir, notamment dans la tranche d'âge de 30 à 39 ans. Les professions intermédiaires et les employés représentent au total 44 % des nouveaux arrivants, les cadres 12 %, des proportions nettement supérieures à celles de la population "stable", ce qui à terme devrait impacter la structure de la population. Le flux migratoire est toujours fortement négatif pour les 15 à 29 ans. Ce mouvement, de même ampleur que dans la zone de référence, correspond le plus souvent aux départs des jeunes pour poursuivre leurs études ou trouver un premier emploi.

Malgré l'arrivée de jeunes familles, le vieillissement de la population se poursuit au même rythme que dans les territoires comparables. La part des personnes de 65 ans et plus passe de 15,5 % en 1999 à 16,7 % dix ans plus tard. La progression est encore plus nette pour les personnes de 80 ans et plus dont le nombre a presque doublé dans le même temps (il est passé de 600 à plus de 1 000). Comme pour d'autres territoires ruraux, le phénomène de vieillissement devient un enjeu majeur, en particulier pour maintenir et développer l'accessibilité aux commerces, aux services et aux soins.

Entre 1999 et 2010, le nombre total de logements a progressé plus fortement que sur la décennie précédente, + 1,2 % par an contre + 0,9 %, une évolution légèrement en dessous de celle de la zone de comparaison. Cette hausse, due essentiellement à l'augmentation du parc de résidences principales, s'explique par deux facteurs. D'une part la population augmente et d'autre part le nombre moyen de personnes par logement baisse. On passe ainsi de 2,47 personnes par résidence principale en 1999 à 2,30 en 2010.

Le caractère touristique du Royans-Vercors, avec la présence de plusieurs stations de ski, induit un

## Un parc de logements plutôt ancien

parc de résidences secondaires important (45 %), niveau toutefois légèrement inférieur à celui de la zone de comparaison des stations de montagne (49 %). De plus, il progresse peu, + 0,4 % par an depuis 1999, contre + 1,3 % dans la zone de référence. C'est aussi le cas des logements vacants, dont la part est faible (4,5 %), identique à celle de la zone de comparaison. Ceci reflète une certaine tension sur le marché du logement, situation créée par l'arrivée de nouvelles populations et par la nature touristique de la zone. D'ailleurs, la faible progression du nombre de résidences secondaires est sans doute le résultat de la transformation de certaines d'entre elles en logements permanents.

## Des différences de revenus qui s'estompent avec les nouvelles arrivées

En 2010, le Royans-Vercors compte 66 % de maisons individuelles, un chiffre nettement plus élevé que dans la zone de comparaison (54 %) et dans la région (48 %). La nature essentiellement rurale du territoire explique cette caractéristique. Le territoire jouit d'une vocation résidentielle affirmée : les propriétaires y sont, relativement, plus présents qu'ailleurs.

## Un territoire bien équipé, mais avec des temps d'accès parfois importants

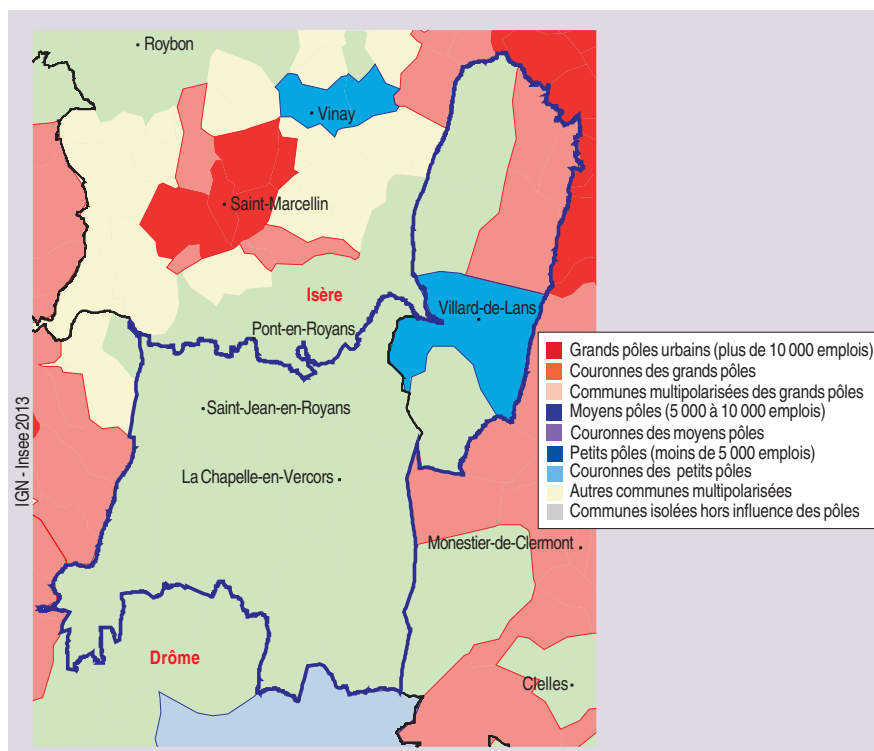
Depuis 10 ans, le nombre de logements collectifs a fortement augmenté au sein du Royans-Vercors, avec 1 000 unités supplémentaires. Les constructions restent toutefois relativement anciennes, un tiers datant d'avant la seconde guerre mondiale. Cette situation fait naître un double enjeu pour le territoire. Le premier est de pouvoir proposer une offre de logement qui corresponde aux attentes des nouvelles populations. Le second est l'adaptation de l'habitat à une population vieillissante. Le maintien à domicile, par exemple, s'organiserait plus aisément

dans le cadre de logements adaptés. La nécessaire construction de nouveaux logements devra aussi intégrer la volonté des acteurs locaux de préserver la qualité environnementale et paysagère, actuels atouts du territoire.

En 2010, le niveau de revenus des habitants du Royans-Vercors reste nettement inférieur à celui des résidents de la zone de comparaison : 22 900 euros en moyenne annuelle par foyer fiscal contre 26 400 euros. Cette différence s'explique par la structure socioprofessionnelle du Royans-Vercors, où la part des retraités avec des pensions, plus faibles que les revenus salariaux, est plus importante. Toutefois, avec l'arrivée de populations actives plus aisées, le revenu moyen augmente fortement. Entre 2006 et 2010, il a progressé de + 4,1 %. Sur la même période, on constate une réduction du nombre de foyers ne payant pas l'impôt, leur part passant de 46,7 % à 45,6 %.

Globalement, la population reste plus touchée par la précarité : 14 % des habitants vivent avec un bas revenu contre 10 % dans la zone de comparaison. De plus, si le niveau d'emploi en contrat à durée indéterminée (80 %) est similaire à celui de la zone de référence, il reste moins important que celui de la région (84 %). Cela s'explique par le fonctionnement plus saisonnier de ces territoires touristiques où les contrats de courte durée sont plus fréquents (16 % des contrats du Royans-Vercors contre 10 % pour Rhône-Alpes). À ceci s'ajoute une part importante d'emplois à temps partiel : un actif sur quatre contre un sur cinq pour la zone de comparaison ou Rhône-Alpes, spécificité qui accentue aussi les écarts de revenus.

## Les aires d'influence des villes



Source : Insee, Recensement de la population 2010

Le chômage est à un niveau assez faible, semblable à celui de la zone de comparaison. Le taux de chômage est toutefois assez élevé pour les jeunes. L'éloignement des grands pôles d'emploi et les difficultés de mobilité expliquent probablement ces problèmes d'insertion<sup>2</sup>.

Le Royans-Vercors dispose de deux communes pôles de services intermédiaires (Villard-de-Lans et Saint-Jean-en-Royans) et de six pôles de services de proximité. L'offre de services y est bonne, comparable à celle de la zone de référence, en lien avec les activités que génère le tourisme. En revanche, l'accès à certains équipements moins nombreux est compliqué pour une part importante de la population. Par exemple,

<sup>2</sup> Les chiffres du chômage doivent être utilisés avec précaution en raison de la petite taille du territoire ; d'autant que l'observation du chômage par le recensement de la population, en zone de montagne, souffre des phénomènes de saisonnalité. Mais le chômage des jeunes reste une préoccupation pour les acteurs locaux qui cherchent à convaincre cette population souvent peu qualifiée d'aller chercher un emploi au-delà de leur village tout en demeurant sur le territoire.

## Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Royans-Vercors		Référence		Région	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	3,4	2,7	1,1	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	9,2	7,7	8,1	7,6	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	7,8	10,1	6,8	8,9	9,5	11,9
Professions intermédiaires	15,8	16,8	15,9	17,4	15,4	16,0
Employés	11,0	9,8	12,1	11,8	10,6	11,0
Ouvriers	17,6	15,3	22,1	18,6	20,3	17,4
Retraités	30,3	35,0	27,5	31,4	28,8	31,7
Étudiants et élèves	0,4	0,2	0,5	0,2	2,6	2,0
Autres inactifs	4,5	2,3	5,8	3,2	5,7	3,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation complémentaire)

## Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2010	Royans-Vercors		Référence		Région	
	2006	2010	2006	2010	2006	2010
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	22 001	22 913	24 930	26 376	24 112	24 880
Foyers fiscaux non imposés (en %)	46,7	45,6	41,5	41,3	43,8	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	32 171	33 379	34 121	36 105	34 530	35 685
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	///	26,3	///	21,2	///	23,4

Sources : Insee - DGFIP - Impôt sur le revenu des personnes physiques et Revenus fiscaux localisés des ménages

**De plus en plus  
d'actifs occupés,  
mais l'emploi local  
stagne depuis  
10 ans**

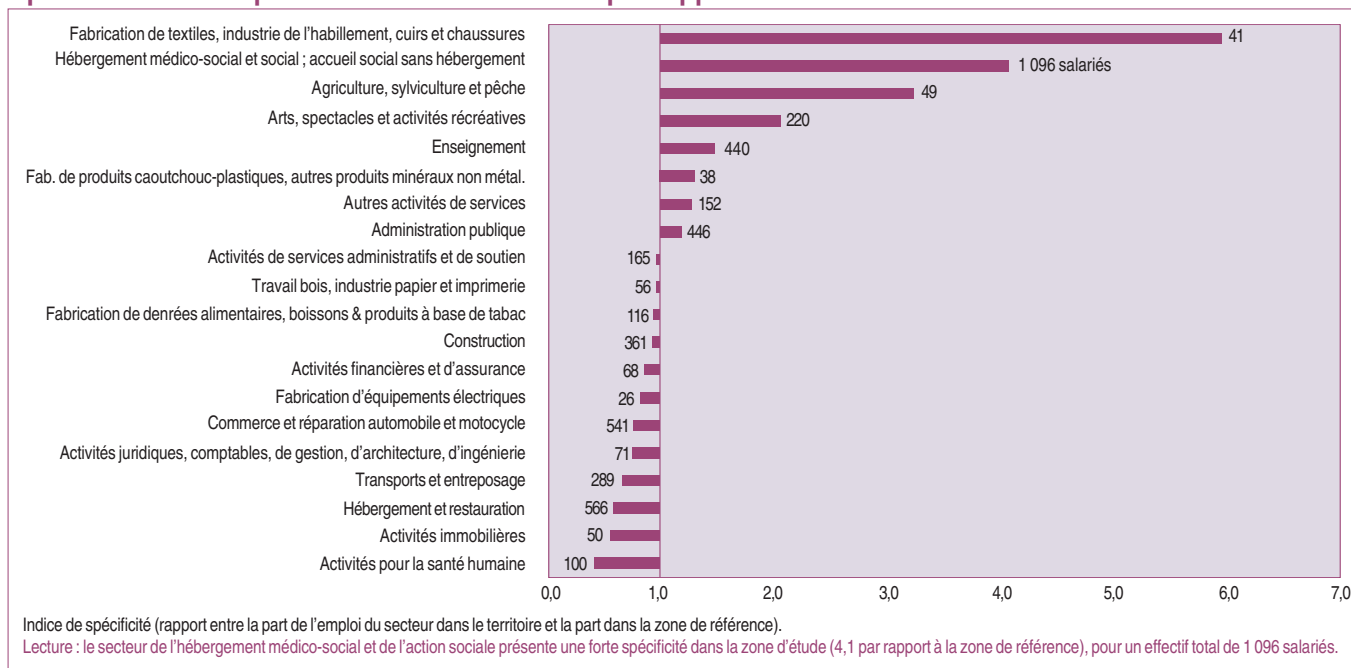
pour les services de proximité, un peu plus d'un habitant sur quatre habite à plus de 7 minutes d'un cabinet dentaire, d'une boucherie ou d'une banque. Comme dans de nombreux territoires peu denses, le risque est grand de voir les activités de services à la population se concentrer seulement dans les plus grandes communes, au détriment des bourgs moins peuplés. Ce phénomène s'amplifie pour l'accès aux équipements de la gamme intermédiaire. Le relief et les dessertes uniquement par des routes départementales expliquent cette situation. Les temps d'accès aux équipements de la gamme

supérieure sont souvent très importants. C'est notamment le cas dans les domaines de la culture et de la santé, 6 habitants du Royans-Vercors sur 10 étant, par exemple, à plus de 30 minutes d'un service d'urgence. Si l'offre d'équipements paraît globalement satisfaisante aujourd'hui, la développer reste un enjeu pour l'attractivité du territoire qui accueille de nouveaux actifs, mais qui doit aussi accompagner le vieillissement de sa population.

En 2010, le Royans-Vercors compte plus d'actifs occupés que d'emplois. Depuis 1999, la population active a augmenté de + 16 % soit 1 400 individus, une évolution importante, similaire à celle de la zone de comparaison (+ 17 %). Dans le même temps, le nombre d'emplois offerts sur le territoire n'a progressé que de + 2,7 %, soit 190 emplois de plus. Comme il y a dix ans, 82 % de ces emplois sont occupés par des résidents de la zone.

Si l'intensité des déplacements domicile-travail en direction du Royans-Vercors n'a pas évolué au cours de la dernière décennie, les mouvements pendulaires d'actifs résidents vers l'extérieur se sont en revanche fortement développés. La relative autonomie du Royans-Vercors, due en partie à son enclavement, laisse ainsi place, dans le nord du territoire, à une dépendance de plus en plus importante vis-à-vis de son voisin grenoblois, le rendant ainsi un peu plus résidentiel. En 2009, 39 % des actifs occupés quittent quotidiennement le territoire pour travailler ; ils étaient 29 % dix ans plus tôt. C'est nettement plus que dans la zone de comparaison (26 % en 2010, 21 % en 1999) et cela montre une amplification du phénomène. Les actifs qui vont travailler en dehors de la zone partent essentiellement à

## Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2010



Source : Insee, Clap 2010 champ complet hors agriculture et défense

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

## Marché du travail

15 ans et plus	1999			2010		
	Royans-Vercors	Référence	Région	Royans-Vercors	Référence	Région
<b>Actifs ayant un emploi</b>	<b>8 170</b>	<b>150 029</b>	<b>2 308 240</b>	<b>9 557</b>	<b>177 147</b>	<b>2 679 390</b>
<i>dont salariés</i>	6 534	124 365	2 017 413	7 619	146 316	2 345 100
<i>dont non salariés</i>	1 636	25 664	290 827	1 937	30 831	334 290
<b>Chômeurs</b>	<b>687</b>	<b>12 101</b>	<b>286 935</b>	<b>742</b>	<b>12 728</b>	<b>302 880</b>
% chômeurs dans la population active	7,7	7,4	11,0	7,2	6,7	10,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

### Un territoire à vocation touristique

destination de l'aire urbaine de Grenoble (59 %) et, dans une moindre mesure, vers celles de Romans-sur-Isère (9,5 %), Saint-Marcellin (8 %) et Valence (6 %). Le temps de trajet médian de ces actifs est élevé : 45 minutes contre 8 minutes seulement pour les navetteurs qui vont travailler dans une autre commune du Royans-Vercors.

de la santé et de l'action sociale qui regroupe le plus grand nombre d'emplois, environ 1 300 en 2009, soit pratiquement un emploi sur cinq. Le secteur du tourisme est l'autre moteur économique du territoire.

### Baisse des emplois dans l'industrie

L'augmentation importante des déplacements domicile-travail, qui se font exclusivement en voiture, peut devenir une préoccupation majeure pour deux raisons. D'une part, cette mobilité importante peut avoir un impact environnemental et dégrader la qualité de vie. D'autre part, le renchérissement du coût financier de l'énergie peut, à terme, fragiliser les populations ou nuire à l'attractivité du Royans-Vercors. Les solutions d'avenir restent certainement liées au développement d'alternatives à la voiture.

Cette vocation touristique est affirmée, avec une capacité d'accueil importante (hôtels, campings, résidences de vacances, gîtes et résidences secondaires). Le territoire compte, en moyenne, 221 lits pour 100 habitants. C'est certes un peu moins que dans la zone de comparaison (270 lits pour 100 habitants), mais nettement plus qu'en Rhône-Alpes (35 lits), région considérée comme très touristique. De plus, les activités touristiques fonctionnent durant toute l'année ; l'hiver grâce aux stations de ski et l'été avec un nombre important de campings et de gîtes dispersés sur l'ensemble du territoire. De fait, les activités caractéristiques du tourisme regroupent une part significative de l'emploi total : 10,2 % des emplois, comme pour la zone de comparaison (10,4 %). Lors des pics d'hiver et d'été, cela représente 800 emplois. L'enjeu économique du maintien de la diversité de l'offre touristique est donc manifeste.

### Des reprises d'exploitations agricoles difficiles

Le tissu économique du Royans-Vercors évolue. Depuis 1999, le tertiaire, déjà très important, continue de se développer ; il représente 80 % des emplois. Son poids s'explique par la présence historique de nombreuses activités de santé, accueil de personnes handicapées, établissements de longs et moyens séjours. D'ailleurs, c'est le secteur

Le secteur industriel est aujourd'hui peu développé. En dix ans, le nombre d'emplois dans ce secteur a été divisé par deux alors qu'il était stable depuis les années soixante-dix. Ces pertes d'emplois importantes se sont particulièrement concentrées dans les domaines du textile, du travail du bois et dans l'industrie manufacturière de réparation et installation de machines et équipements. Elles sont le résultat de la fermeture de plusieurs établissements de taille moyenne, entre 30 et 50 salariés. Les 400 emplois industriels qui subsistent se répartissent au sein de diverses petites unités de production de l'agro-alimentaire ou des matériaux de construction.

### Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2010

	Royans-Vercors		Référence
	Effectifs	%	%
Activités présentielles	5 572	79,3	78,2
Activités non présentielles	1 454	20,7	21,8
<b>Ensemble</b>	<b>7 026</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee - Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

### Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>Actifs occupés (au lieu de résidence)</b>	<b>8 170</b>	<b>100,0</b>	<b>9 559</b>	<b>100,0</b>
Résidant et travaillant dans la zone	5 801	71,0	5 872	61,4
<i>dont résidant et travaillant dans la même commune</i>	4 228	51,8	3 899	40,8
Travaillant en dehors de la zone	2 369	29,0	3 687	38,6
<b>Emplois dans la zone (au lieu de travail)</b>	<b>6 951</b>	<b>100,0</b>	<b>7 140</b>	<b>100,0</b>
Occupés par des actifs résidant dans la zone	5 801	83,5	5 872	82,2
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	1 150	16,5	1 268	17,8
<b>Nombre d'emplois / nombre d'actifs</b>	<b>0,85</b>	<b>///</b>	<b>0,75</b>	<b>///</b>

\* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans).

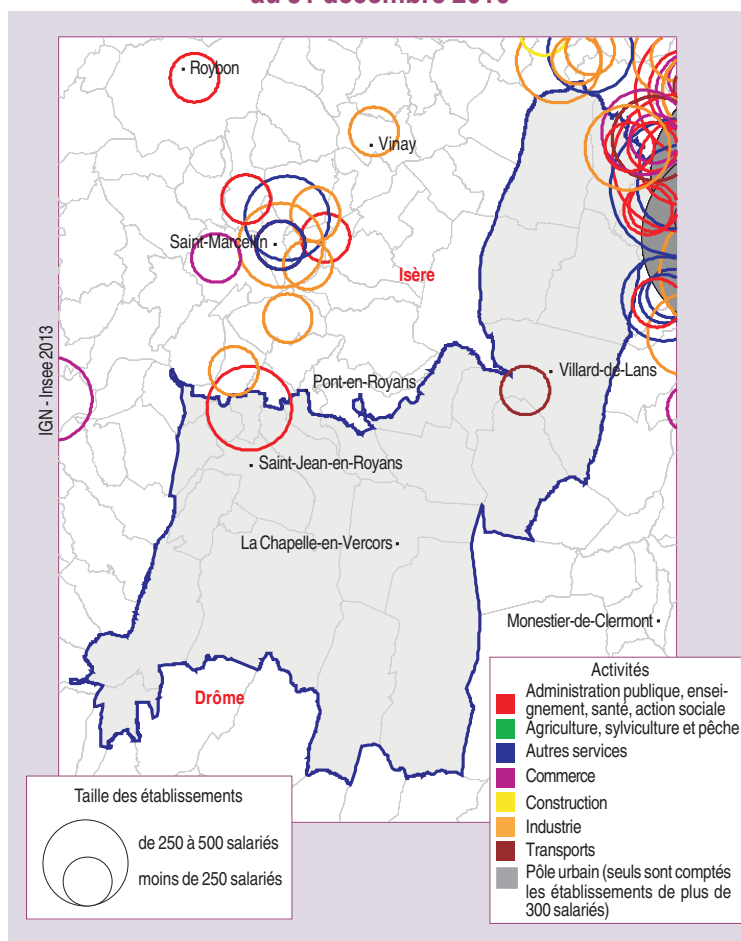
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

## Créations d'établissements

Période	Royans-Vercors		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2012	277	///	///
Flux annuel moyen 2003-2005	165		
Flux annuel moyen 2010-2012	285	+ 72,4	+ 56,2

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

## Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



Source : Insee, Clap 2011

L'activité agricole diminue comme partout, mais conserve son importance dans l'économie locale et fonde toujours l'identité du territoire. Ce secteur regroupe encore 6 % des emplois contre 2 % dans la zone de comparaison et en Rhône-Alpes. La reprise des exploitations par de jeunes agriculteurs semble compliquée. La part des exploitants de moins de quarante ans est en baisse depuis dix ans. Ce mouvement, conjugué à celui des départs à la retraite, entraîne une forte baisse du nombre d'exploitations.

Entre 2000 et 2010, la superficie des exploitations a augmenté, passant de 34 à 49 hectares en moyenne. Le développement économique a suivi, et Royans-Vercors compte aujourd'hui plus de moyennes et grandes exploitations que de petites, alors que c'était nettement l'inverse en 2000. Afin de mutualiser des investissements souvent lourds, la production au sein d'une structure collective de type GAEC se développe. En 2010, elles représentent 12 % des exploitations contre 4 % en 2000. L'activité reste principalement orientée vers l'élevage avec la production de viande bovine et de lait. Cependant, le nombre de têtes de bovins est en baisse alors que celui des ovins est en nette progression.

Les cultures sont peu présentes, les surfaces étant principalement utilisées comme prairie, ou pour la production de fourrage.

L'accompagnement de cette mutation de l'agriculture par les acteurs locaux pourrait être un enjeu permettant de préserver l'identité du territoire et la qualité de son environnement. ■

## Répartition de l'emploi par fonction en 2010

	Royans-Vercors		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	60	0,8	1,0
Prestations intellectuelles	189	2,7	2,3
Agriculture	419	6,0	2,0
Bâtiment	504	7,2	8,9
Fabrication	434	6,2	7,9
Commerce interentreprises	64	0,9	2,0
Gestion	654	9,3	10,2
Transport, logistique	397	5,7	7,8
Entretien, réparation	487	6,9	7,2
Distribution	472	6,7	9,8
Services de proximité	1 115	15,9	16,1
Éducation, formation	346	4,9	4,2
Santé action sociale	912	13,0	7,9
Culture loisirs	317	4,5	5,4
Administration publique	655	9,3	7,4
<b>Ensemble</b>	<b>7 026</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

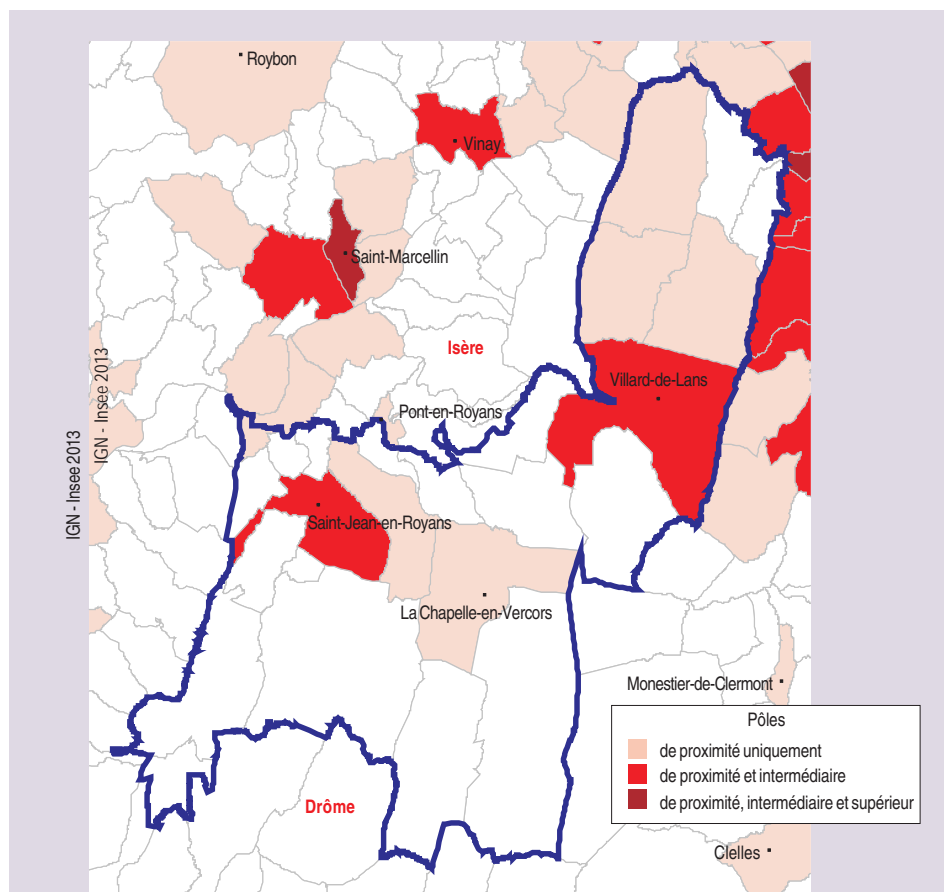
Source : Insee, Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

## Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales. Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

## Pôles de services



Source : Insee, BPE 2012

## Fiscalité locale en 2008\*

	Royans-Vercors		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	368	32,4	372	19,6
Foncier bâti	473	41,7	573	30,3
Foncier non bâti	27	2,3	13	0,7
Taxe professionnelle	268	23,6	937	49,4
<b>Total des 4 taxes</b>	<b>1 135</b>	<b>100,0</b>	<b>1 895</b>	<b>100,0</b>

\* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

## Indicateurs de fiscalité 2008\*

	Royans-Vercors	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	699	1 192	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	1,04	1,04	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	14,9	13,9	38,7

\* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

## Déjà parues, à paraître...

**Dernières parutions** : Pays du Mont-Blanc, Rhône-Pluriel, La Boucle du Rhône en Dauphiné, Les Monts du Lyonnais, Une Autre Provence, Sud Grésivaudan.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

**À paraître** : Alpes Sud Isère, Voironnais.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.

### INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi  
69401 Lyon cedex 03  
Tél. 04 78 63 28 15  
Fax 04 78 63 25 25

### Directeur de la publication :

Pascal Oger

### Rédacteur en chef :

Thierry Geay

### Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à [insee-contact@insee.fr](mailto:insee-contact@insee.fr)

Dépôt légal n°1004, novembre 2013

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775